

## MON FILS VEND ET DÉTIENT DU CANNABIS CHEZ MOI

---

Par Profil supprimé Postée le 04/10/2011 19:48

Mon fils de 17 ans vend et détient du cannabis chez moi . Il ne sait pas que je suis au courant . Il fait cela depuis que j 'ai refusé d'augmenter son argent de poche . Je ne cederai pas a ce chantage .Il consomme depuis 3 ans, ne va plus à l'école. Que dois je faire ?

---

### Mise en ligne le 06/10/2011

Bonjour,

Gérer une situation de deal sous son toit peut être problématique. En parler avec lui va être une étape nécessaire, et plus ou moins aisée suivant la qualité de relations que vous entretenez avec lui en ce moment, mais aussi en fonction de la manière dont vous avez été courants de ces trafics, dans l'éventualité où vous auriez fouillé ses affaires, ce qui pourrait venir compliquer la manière dont vous pourriez aborder le sujet avec lui.

Ne pas rentrer dans ce chantage fait partie de votre rôle de parent, tout comme le fait de poser les limites que vous avez le droit d'imposer sous votre toit, notamment en l'interdisant de détenir du cannabis dans votre maison. Cela ne l'empêchera peut être pas de continuer à fumer et à dealer s'il le souhaite, mais pourra au moins vous permettre de vous positionner à travers des actes concrets, et ainsi d'affirmer le fait que vous vous opposez à tout cela.

Ses agissements peuvent être lourds de conséquences d'un point de vue pénal, tout comme le fait de prévenir la police si vous le souhaitez. Il s'agit de bien mesurer les conséquences que pourrait avoir chacune de vos décisions, tant pour lui que pour vos relations. Dans tous les cas, nous ne pouvons que vous inviter à en parler de manière plus approfondie avec des professionnels, notre section question/réponse trouvant ses limites dans l'aide qui peut vous être apportée dans une situation aussi complexe.

Face aux difficultés que la conduite à tenir peut représenter, sachez qu'il existe des lieux qui viennent en aide aux parents qui se retrouvent en difficulté avec leur enfant, face à des problèmes de consommation, de deal, et de déscolarisation. Des psychologues et travailleurs sociaux peuvent vous aider à trouver le juste positionnement parental, à rétablir la communication, à être soutenue, et ainsi vous donner plus de chances de pouvoir aider votre fils.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un lieu de ce type proche de chez vous, où l'accueil est gratuit et confidentiel. En parallèle, n'hésitez pas à nous contacter au 0800.23.13.13 si vous souhaitiez être soutenue et conseillée. Notre service est ouvert tous les jours de 8h à 2, et l'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---